Prison de Fleury-Mérogis : un détenu condamné pour avoir agressé sexuellement son avocate et une surveillante

04/09/2019 à 23h49

En juillet dernier, une jeune surveillante pénitentiaire et une avocate ont été agressées sexuellement à deux jours d'intervalle par le même homme. Âgé d'une vingtaine d'années, il purgeait une peine de trente mois, notamment pour avoir tenté de violer une dame âgée. Ce mercredi, il a été condamné par le tribunal correctionnel d'Évry à un an de prison ferme avec maintien en détention. Il a été inscrit au fichier judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles.

Le 9 juillet dernier aurait pu être une journée classique pour la surveillante. Accompagnée de deux collègues masculins au moment de l'agression, elle est chargée d'ouvrir la porte de la cellule de cet homme qu'elle ne connaît pas. Très vite, ce dernier porte ses mains jusqu'à la poitrine de l'agente pénitentiaire, avant d'être rapidement maîtrisé.

Il est entendu en commission de discipline deux jours plus tard, en présence de son avocate venue le défendre. « *À la fin de l'entretien, il n'a pas hésité à faire le tour de la table et à plaquer ma cliente contre le mur* », explique le conseil de l'avocate agressée. L'attaque, rapide et violente, ne prendra fin que grâce à l'intervention du surveillant présent dans la salle.

Outre une robe d'avocat déchirée au niveau de la poitrine et du col, l'agression a eu une conséquence plus profonde pour cette professionnelle du droit qui exerce depuis près de 25 ans. « *Elle ne s'est plus réinscrite pour participer aux*

commissions de discipline, indique l’une de ses consœurs. *Elle n’a plus remis les pieds en maison d’arrêt depuis cette agression*. »

(…) Le Parisien